

**DEC172125DAJ**

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Olivier Cappé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC142053DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2014 portant nomination de M. Jean Mairesse aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

**Sur** proposition du directeur de l'INS2I ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, il est mis fin aux fonctions de M. Jean Mairesse, directeur adjoint scientifique de l'INS2I en charge des projets scientifiques transverses, appelé à d'autres fonctions.

**Art. 2** – A compter de cette même date, M. Olivier Cappé, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'INS2I en charge des projets scientifiques transverses.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 juillet 2017

Alain Fuchs

**DEC171138DR01**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Rainier LANSELLE, directeur de l'UMR8155 intitulée « Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale » (CRCAO), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;**

**Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;**

**Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;**

**Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;**

**Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;**

**Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;**

**Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;**

**Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 mai 2017 ;**

**Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;**

**Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR8155, intitulée « Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale » (CRCAO), dont le directeur est Monsieur Rainier LANSELLE ;**

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Rainier LANSELLE, directeur de l'UMR8155, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rainier LANSELLE, délégation de signature est donnée à Monsieur Mathias HAYEK, maître de conférences, à Madame Béatrice L'HARIDON, maître de conférences, à Madame Claire BRISSET, maître de conférences, et à Monsieur Charles RAMBLES, directeur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### **Article 3**

La décision du 1<sup>er</sup> février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1<sup>er</sup> avril 2017



La déléguée régionale  
Clarisse LEFORT-DAVID

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.